

Chef de district
Service de sécurité incendie
(2 postes permanents)

Issue de la fusion de cinq municipalités et de la Communauté urbaine de l'Outaouais, Gatineau compte maintenant une population de 240 000 personnes. Ce nombre lui confère le quatrième rang des municipalités les plus importantes au Québec. La Ville de Gatineau est une organisation dynamique qui a le souci du bien-être de sa main-d'œuvre et de la qualité des services rendus à sa population.

Concours interne/externe : CAD-2007-001

Date d'ouverture : Le 24 avril 2007

Résumé des fonctions :

Sous la supervision du chef de la division des opérations et en étroite collaboration avec les chefs des opérations des équipes de travail, le titulaire assiste le chef de la division des opérations dans l'atteinte des objectifs du service. Il est responsable de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ainsi que des activités opérationnelles et administratives du district d'assignation en conformité avec les politiques et procédures établies. Il assure une disponibilité opérationnelle selon les directives en vigueur et participe au combat des incendies sur une base régulière.

Qualifications et exigences :

- Détenir la formation reconnue et exigée par la Loi sur la sécurité incendie, soit les cours d'officier 1 et 2 du programme d'AEC *Officier en sécurité incendie* ou s'engager à les compléter avant le 1^{er} septembre 2008.
- Détenir de la formation complémentaire dans le domaine des incendies.
- Un diplôme universitaire en administration ou son équivalent serait un atout.
- Posséder un minimum de douze (12) années d'expérience au sein d'un service d'incendie, dont cinq (5) années dans des fonctions d'officier aux opérations.
- Être en mesure de parler, lire et écrire le français convenablement et être en mesure de rédiger des rapports clairs, nets et précis.
- Savoir lire l'anglais et être en mesure de synthétiser l'information.
- Posséder de solides habiletés de gestion, notamment au niveau de la planification, de l'organisation, de la coordination et du contrôle des activités d'intervention d'urgence et de combat des incendies ainsi que dans la gestion des ressources humaines.
- Être en mesure de coordonner et de participer au combat des incendies (une vérification de la condition médicale sera effectuée)
- Faire preuve d'une intégrité irréprochable, laquelle sera vérifiée au moyen d'une enquête de sécurité.
- Détenir un permis de conduire valide 4 A.
- Être disponible pour effectuer de la garde selon les exigences des opérations

Salaire :

Selon les modalités décrites dans le recueil des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau (20% du salaire du lieutenant – 90,462\$).

Inscription :

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae **accompagné d'une copie du diplôme et du relevé de notes**, en mentionnant le numéro de concours CAD-2007-001 avant 16 heures le 11 mai 2007.

Ville de Gatineau
Service des ressources humaines
25, rue Laurier, 5^e étage
C. P. 1970, Succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Téléphone : (819) 243-2345 poste 7150
Télécopieur : (819) 595-7849
Courriel : ressources.humaines@gatineau.ca

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.